



« Faites le bon choix! » FOIRE AUX QUESTIONS

1) J'éprouve des difficultés à accéder à votre site Web. Que dois-je faire?

Si vous ne disposez pas de la version la plus récente de votre navigateur, nous vous recommandons de le mettre à jour et de supprimer toutes les barres d'outils pour voir si cela règle le problème. Pour accéder à notre site Web, vous devez utiliser les versions suivantes ou ultérieures de ces navigateurs : Chrome (v. 5.0.1), Mozilla Firefox (v. 4.0), Safari (v. 5.0.1 – Mac OSX seulement) ou Internet Explorer (v. 9). Si les difficultés persistent, ouvrez une session en utilisant le bouton de connexion avec Facebook ou videz le CACHE (Ctrl + F5) de votre navigateur et tentez de nouveau d'accéder au site Web.

Si vous n'arrivez toujours pas à accéder au site Web, nous vous invitons à nous envoyer un courriel à partir de la page [Nous joindre](#). Pour nous permettre d'étudier le problème, veuillez indiquer le nom et la version de votre navigateur ainsi que le CODE DE PAIN POM® ou CODE PROMOTIONNEL unique à huit caractères. Si vous avez obtenu le code de participation sur un produit POM®, veuillez également fournir le nom et le code CUP du produit.

2) Qui peut participer au concours?

Le concours s'adresse aux résidents autorisés du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario âgés de 13 ans ou plus. Pour participer au concours, les participants qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence doivent obtenir la permission d'un parent ou de leur tuteur légal, qui doit aussi accepter le règlement du concours.

3) Comment puis-je participer au concours?

Rendez-vous sur le site www.quizpom.ca et suivez les instructions à l'écran dans la section *Inscription*. Vous devrez indiquer votre prénom, votre nom de famille, votre province de résidence et votre numéro de téléphone.

4) Suis-je tenu d'acheter un produit pour participer au concours?

Aucun achat n'est requis pour obtenir un CODE (NIP) DE PAIN POM®. Pour obtenir un CODE (NIP) DE PAIN POM® sans achat préalable, rédigez une lettre manuscrite (la « lettre ») d'environ 25 à 50 mots expliquant pourquoi vous aimeriez remporter un des prix en jeu. Indiquez votre nom, votre adresse postale complète, votre adresse de courriel et votre numéro de téléphone. Envoyez votre lettre **par télécopieur** au 514-931-8881 ou à concours@activemarketing.ca en indiquant la mention « Concours POM® Faites le bon choix! ». Vous recevrez alors un CODE DE PAIN POM® par courriel, qui vous permettra de participer au concours en suivant les instructions ci-dessus. Chaque lettre doit être une composition originale unique rédigée spécialement pour le concours. Prévoyez 48 heures pour le traitement de votre demande de code sans achat préalable.

5) Mon code de participation unique à huit caractères n'est pas valide. Que dois-je faire?

Assurez-vous de bien saisir le code de participation unique à huit caractères, sans espace ni tiret. Si cela ne fonctionne toujours pas, envoyez-nous un courriel à partir de la page [Nous joindre](#) en précisant le code de participation unique. Nous pourrions alors étudier le problème et vous aider à le résoudre.

6) Y a-t-il une limite au nombre de demandes de code sans achat préalable pouvant être soumises par jour?

Oui, une (1) demande de code sans achat préalable peut être soumise par personne par jour, jusqu'à concurrence de 25 demandes pendant la période du concours.

7) À quoi me donne droit le code de participation unique?

Chaque code de participation unique vaut une (1) participation aux tirages ultérieurs des prix secondaires et des grands prix.

8) Combien de fois puis-je m'inscrire au concours?

Chaque personne peut s'inscrire une seule fois au concours et doit utiliser une adresse de courriel unique pour le faire.

9) Le nombre de participations au concours est-il limité?

Oui, le nombre de codes (NIP) de pain POM® utilisés est limité à 10 par personne par jour et à 25 par personne pendant la période du concours.

10) Pourquoi dois-je garder l'autocollant sur lequel est inscrit le code de participation unique?

Conservez l'autocollant sur lequel est inscrit le CODE DE PAIN POM® (code de participation) et l'emballage du produit aux fins de validation ultérieure. Si vous gagnez, vous pourriez devoir nous envoyer l'autocollant comportant le code avant de recevoir votre prix. Le défaut de fournir une telle preuve peut entraîner la disqualification.

11) Comment puis-je obtenir des participations en prime pour le concours?

Il existe deux façons d'obtenir des participations en prime pour le concours.

Abonnement par courriel : Lorsqu'un participant inscrit au concours s'abonne aux communications de POM® par courriel (renseignements, concours et bons) pendant la période du concours, il reçoit automatiquement une participation aux tirages ultérieurs des prix secondaires et des grands prix. Le participant peut se désabonner en tout temps sans compromettre ses chances de gagner. **Limite :** Limite d'une participation en prime par courriel par personne pendant la période du concours.

Participation au jeu-questionnaire : Lorsqu'un participant inscrit au concours entre un CODE (NIP) DE PAIN POM®, il peut participer au jeu-questionnaire de POM®. Chaque bonne réponse donne droit à une participation aux tirages ultérieurs des prix secondaires et des grands prix. **Limite :** Limite de trois participations en prime par CODE (NIP) DE PAIN POM®.

12) Combien de prix puis-je gagner?

Il y a une limite d'un prix secondaire ou d'un grand prix par adresse de courriel et par foyer pendant la période du concours.

13) Comment puis-je participer au jeu-questionnaire POM®?

Lorsqu'un participant inscrit au concours entre un code (NIP) de pain POM®, il peut participer au jeu-questionnaire de POM®. Chaque bonne réponse donne droit à une participation aux tirages ultérieurs des prix secondaires et des grands prix.

14) Comment vais-je savoir si j'ai remporté un prix?

Avant que le participant sélectionné soit déclaré gagnant, nous communiquerons avec lui par téléphone ou courriel dans les deux (2) jours ouvrables suivant le tirage.

15) Si on communique avec moi, comment vais-je pouvoir réclamer mon prix?

Nous devons pouvoir vous joindre dans les deux (2) jours ouvrables suivant votre sélection comme gagnant. Vous devrez aussi signer et remplir le formulaire de déclaration et de décharge, et le renvoyer dans les sept (7) jours ouvrables suivant sa réception. De plus, vous devrez répondre correctement à une question d'arithmétique.

16) Je ne trouve pas le code de participation unique sur mon produit. Que dois-je faire?

Vérifiez que le produit est spécialement marqué et qu'il fait partie de [la liste des produits participants](#) mentionnés dans le règlement officiel. Le code de participation unique se trouve à l'intérieur d'un autocollant promotionnel spécialement marqué, apposé sur le produit.

17) Que dois-je faire si j'ai d'autres questions?

Passez en revue le [règlement du concours](#) pour obtenir de plus amples renseignements. Si vous n'y trouvez pas la réponse à votre question, envoyez-nous un courriel à partir de la page [Nous joindre](#). Indiquez votre question, le nom du produit, le nom de la promotion et votre code de participation unique.